1.1. Compétences Parentales

Contexte. *Le programme de renforcement des compétences parentales* vise à prévenir la violence et la dysharmonie familiale en améliorant les pratiques parentales adaptées à la culture haïtienne. Initialement, le programme comprenait quatre ateliers. Les ACM ont, par la suite, ajouté un cinquième atelier afin d'évaluer les connaissances des parents bénéficiaires de ces ateliers qui se déroulent en semaine ou en week-end ; au local de GROSAME ou dans un endroit accessible aux participants. Les ACM tiennent compte, dans la planification des ateliers, de la disponibilité et de la localité des participants. Certaines fois, les ateliers en groupe donnent lieu à des suivis individuels à Kay Fanmi.

Justification du programme. En Haïti en général, il ya un déficit d'exploration scientifique. Ce qui fait qu'il y a un certain nombre de problématiques qui existent dans les communautés sans jamais être documentées. L'utilisation systématique du châtiment corporel dans l'éducation des enfants fait partie de ces problématiques. Ce programme est basé sur cette réalité particulière d'Haïti. Nous avons posé la question suivante à des parents de la ville de Grand-Goâve : *« Quelle méthode éducative priorisez-vous dans l'éducation de vos enfants? »*

Description de l'échantillon. Nos agents d'intervention de rue ont visité 162 familles de la ville de Grand-Goâve. A chaque, ils posent la même au responsable de la famille après avoir recueilli un certain nombre d'autres informations. Cent trois (103) de ces responsables de familles ont déjà entendu parler de GROSAME dont soixante-trois (63) par notre programme de radio, dix-sept (17) par les agents d'intervention de rue, quatorze (14) par nos ateliers de formation et onze (11) par d'autres moyens (nos ACM, visite au bureau, un agent de vulgarisation de la ville).

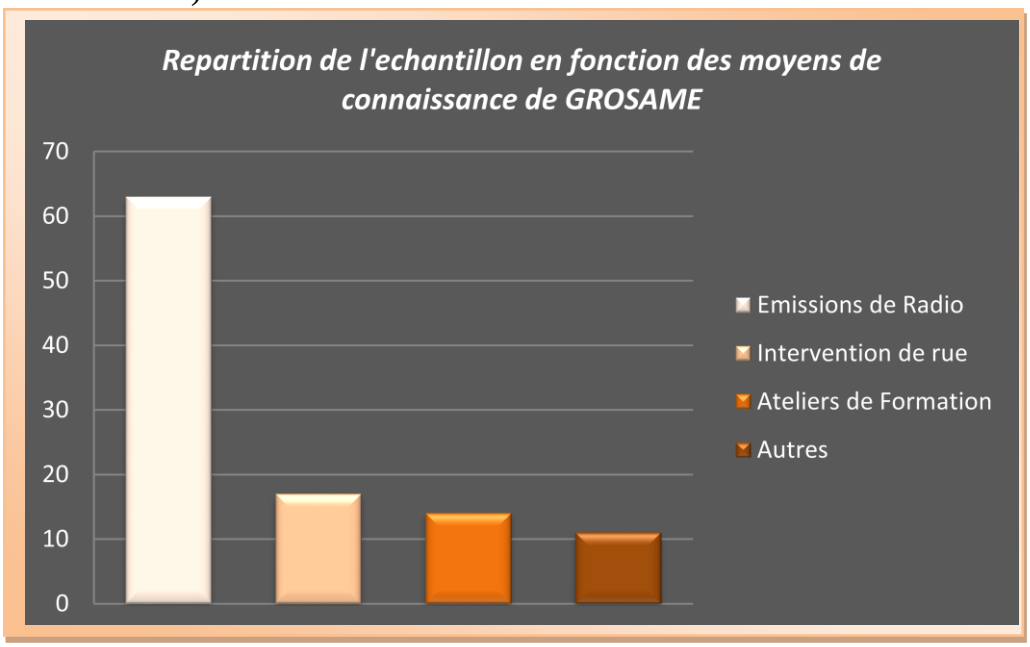

Les familles sont de type : nucléaire (48,77%), monoparentale (27,16%), Recomposé (16,05%), et élargi (8,02%). Elles sont protestantes (81), catholiques (67), vodouisantes (11) ou sans religion (3) de diverses professions avec 9,88 % sans aucune activité économique.

L'utilisation du châtiment corporel

Le châtiment corporel est la première méthode éducative dans cent quarante (140) familles de notre échantillon. Seulement 2% de ces familles associe le châtiment corporel au dialogue. Treize (13) familles utilisent le dialogue comme méthode prioritaire tandis que neuf (9) n'ont pas répondu.

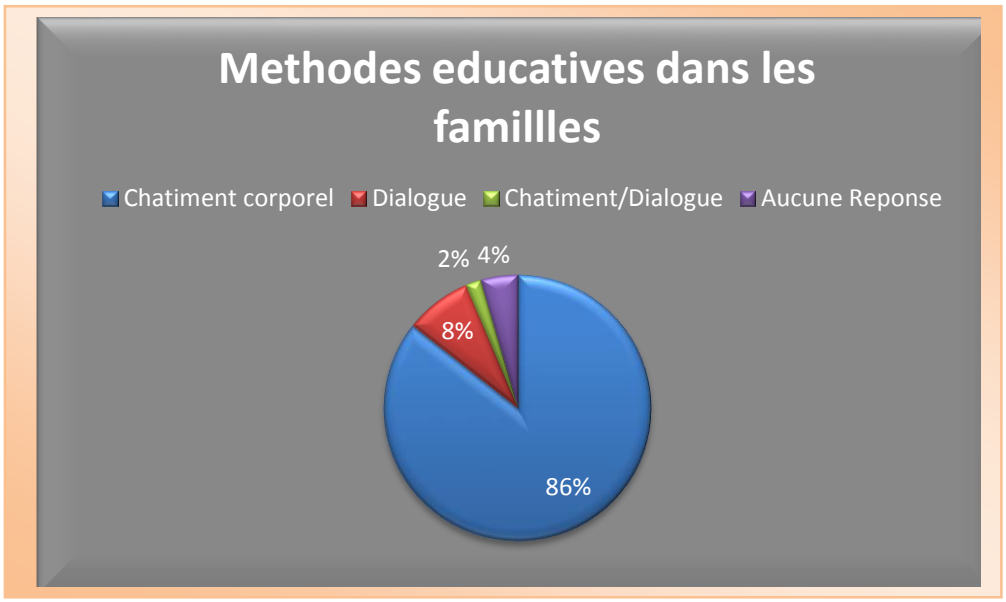

Tous les types de famille utilisent significativement le châtiment corporel par rapport au dialogue dans l'éducation de leurs enfants. Nous soulignons l'absence de l'utilisation de dialogue dans la famille de type élargi.

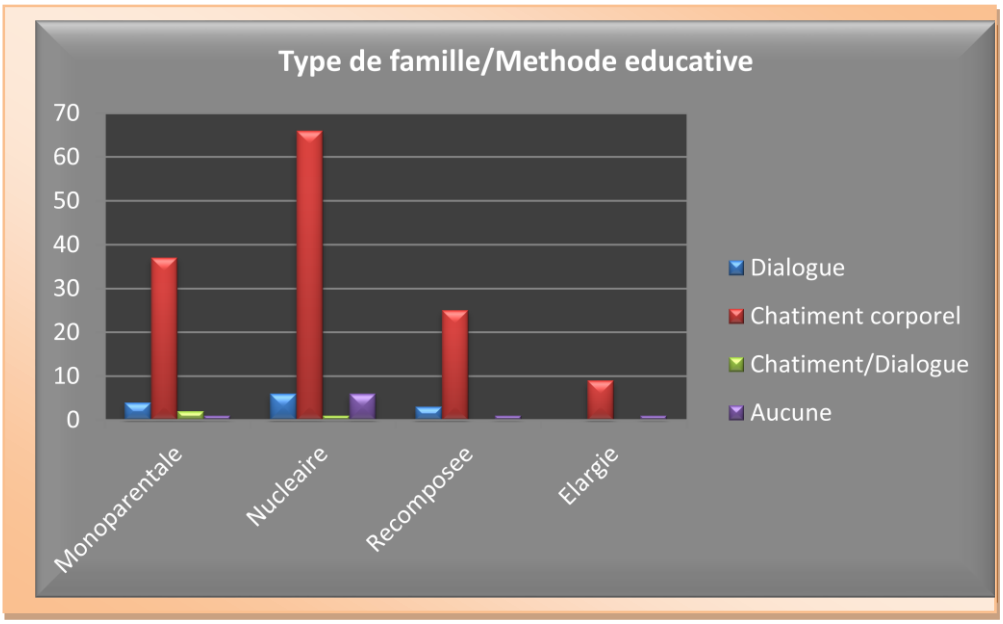

Le même constat dans les trois groupes de religions représentées. Le châtiment corporel demeure la méthode prioritaire. Le groupe des vodouisants n'utilisent pas du tout le dialogue comme méthode éducative[1].

[1] Difficile de d'avoir des comparaisons statistiques compte tenu de la taille de l'échantillon pour chaque catégorie.

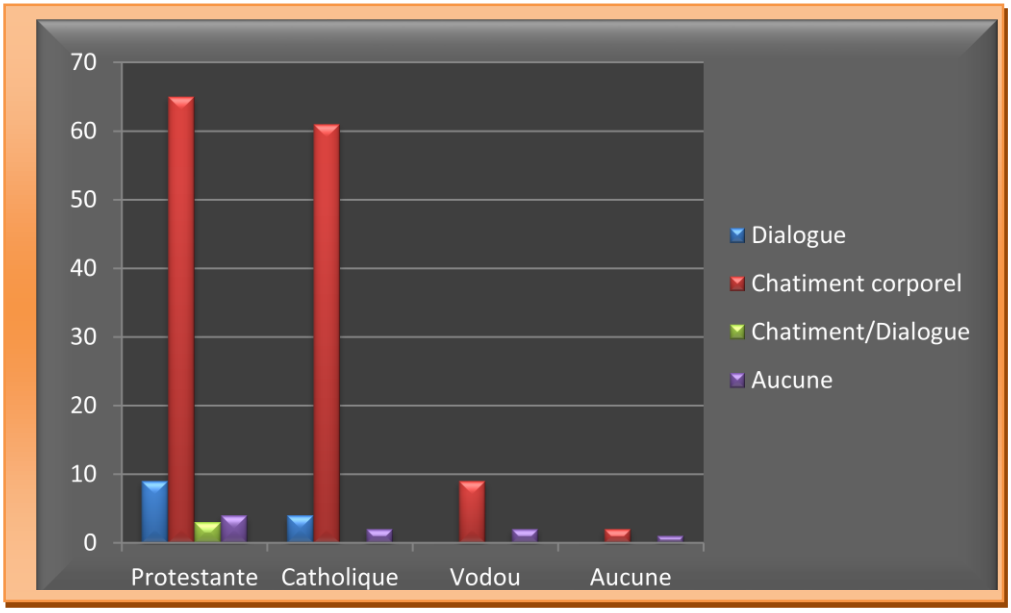

Constitution des groupes. Les groupes sont constitués prioritairement de parents visités par les ACM dans des structures religieuses toutes religions confondues qui sont sensibilisés par la problématique des pratiques éducatives. Certains parents sont touchés via d'autres activités de GROSAME comme la littératie (les émissions de radio, les évènements publics ou les réunions thématiques), les interventions de rue et Kay fanmi. Ces parents sont placés dans des groupes de façon aléatoire selon leur disponibilité. Ainsi, on a constitué des groupes quelques fois nombreux, une trentaine de parents. D'autres fois de taille réduite, moins de 10 parents. Toujours conformément à la réalité des participants sollicités.

Les ateliers. Chaque atelier dure 2 heures et est animé par deux ACM. Ils traitent différents thèmes relatifs à la famille et aux styles parentaux[2] :

- ***Les ateliers***.

Chaque atelier dure 2 heures et est animé par deux ACM. Ils traitent différents thèmes relatifs à la famille et aux styles parentaux :

1. Atelier 1

Thème : Famille, définition et différents types et rôle

Accueil. Les ACM se présentent et présentent GROSAME. Demandent aux participants leurs attentes :

- Acquérir de nouvelles connaissances
- Ne rien savoir – Attendre tout de l'ACM sur l'éducation des enfants

A la question « qu'est ce qui vous emmène à cet atelier »

- Le pasteur de l'église m'a parlé du programme
- Sur invitation d'un membre de GROSAME

[2] L'encadré 1 présente un compte rendu des observations réalisées au cours des ateliers.

- Par curiosité

La famille est une petite société qu'on prépare pour une grande société. Les familles sont formées dans l'objectif de construire quelque chose de bien.

Il y a deux types de famille :

Famille nucléaire ou originale composée du père, de la mère et des enfants.

Famille élargie composée de la famille nucléaire et des autres parents : Grands parents, oncle, tante, cousin (la famille élargie est une caractéristique des grandes cours « Gran Lakou ».

Le rôle des parents dans la famille comprend : Surveillance des enfants, contrôle, décision, Eduquer, former et discipliner, protéger, nourrir les enfants.

Le devoir des enfants envers les parents dans la famille : Respect envers les parents, respect des principes établis, réaliser les activités scolaires, respecter les autres et l'entourage.

A la fin de la formation, les ACM font une évaluation.

3 méthodes sont utilisées

- Question-test
  On choisit une personne au hasard et on lui pose une question par rapport au contenu étudié.
  (On utilise souvent des jeux pour choisir les participants qui doivent répondre à des questions)
- Question-écho
  On choisit un participant à qui on demande de poser une question et on lui fait répondre à la question.
- Question-relais
  Un participant pose une question et on demande à d'autres participants de répondre (volontairement).

FORMATION EN COMPETENCE PARENTALE
Rapport d'observation de séances de formations réalisées par les ACM
Début de la formation : 16 heures
Fin de la formation : 18 heures

Animateurs : Salita et Da Jean Lucner	**date**	**Présence**	**Nbre femmes**	**Nbre hommes**	**zone**
Séance 1ère	25 Mai 2015	13	13	0	Bò terrain

Les différentes activités réalisées
1. Ouverture de la séance par un des ACM ; et Présentation individuelle de chaque participant
2. Brève présentation de GROSAME par l'un des ACM qui, globalement, a expliqué aux participants qu'il s'agit d'une structure qui accompagne des personnes en situation de trouble mentale ; et qui très bientôt sera en mesure **d'accompagner des personnes souffrant de maladies psychiatriques(note1).**
3. Présentation de quelques volets d'intervention de GROSAME à Grand Goave, par un des ACM : "Kay fanmi, Nouvelles familles, GROSAME en onde, Compétences parentale". Et de quelques thématiques habituellement traitées aux cours des interventions,
4. Présentation de la thématique du jour, par l'un des ACM : "**La FAMILLE**"
 Brain storming sur la notion d'héritage. Question posée par un ACM : pourquoi dit-on que son enfant est son héritier ?

Note1. Ici, ils font référence à l'idée de pouvoir organiser des consultations psychiatriques régulières avec le soutien du centre psychiatrique Mars & Kline de Port-au-Prince et l'hôpital Georges Gavin de Grand-Goâve.

Réponse d'une participante : car c'est l'enfant qui a droit aux héritages.
 La Notion de FAMILLE vue sous deux dimensions par les ACM : famille élargie et famille nucléaire
- Famille nucléaire ou famille originale : (père, mère, enfant)
- Famille élargie : (père, mère, enfant + tante, oncle, grand-mère, grand-père, cousin, cousine, etc.)

5. Définition de la famille par l'un des ACM : "*Une petite société que l'on prépare pour devenir une grande société*".
- Discussions entre les participantes (dirigées par l'un des ACM)

En résumé, les participants interprètent la définition par le fait que les enfants représentent l'avenir de la communauté. Les adultes d'aujourd'hui vont partir pour faire place aux enfants qui leur remplacent dans les grandes décisions. Ils expliquent qu'il est important de les élever en les éduquant sans violence de peur qu'ils ne reproduisent cette violence dans la société de demain.
6. Exposé sur "les Responsabilités et rôles" des parents vis-à-vis des enfants (interventions des participants sur la question, dirigées par les deux ACM).
- Responsabilités et rôles des parents envers les enfants, selon les participants : *payer les scolarités, donner à manger, veiller à la propreté,* ***battre*** *l'enfant pour l'éduquer (châtiment corporels), contrôler le langage de l'enfant, devenir ami de l'enfant, s'habituer avec l'enfant, les punir en les mettant à genoux, aider l'enfant à faire ses devoirs, ne pas mentir à l'enfant(note2).*

7. Exposé de l'un des ACM, sur le rôle des parents envers les enfants.
- Il faut apprendre à responsabiliser les enfants, les donner des choses à faire à la maison afin qu'ils ne soient pas ou ne deviennent pas complexés
- Il faut apprendre l'enfant à être affectueux, en donnant l'exemple par ses propres comportements.
- Il faut apprendre à l'enfant à respecter les autres, et se respecter également.

8. Exposé de l'un des ACM sur "les devoirs" des enfants envers leurs parents :
- Selon les participants : Obéissance, Respect, donner du rendement à l'école.

9. Rappel des différents points développés concernant la notion de **Famille**.
Remarques
1. Forte participation des participantes (parents) dans les discussions
2. Nous pensons qu'au début de la séance, dans l'étape de la mise en contexte de l'activité de formation, il faudrait mette l'accent davantage sur la nécessité de réduire (pour ne pas dire neutraliser) le niveau de la violence au niveau de la famille, en particulier envers les enfants.
3. les ACM devraient éviter de se déplacer trop souvent.

Début de la formation : 16 heures
Fin de la formation : 18 heures
Animateurs : Livrance et Lejean

Séance	Date	Présence	Nbre femmes	Nbre hommes	zone
2ème	19 Mai 2015	19	17	2	Petit paradis

1. salutations et Enregistrement des participants présents, par l'un des ACM.
2. Un rappel de ce qui a été discuté lors de la rencontre précédente. Les participants ont souligné qu'ils ont discuté sur la notion de famille, notamment :
- Famille Nucléaire (avec père, mère, et enfant)
- Famille élargie (famille nucléaire + les grands parents)

Note 2. ***Il est clairement ressorti de l'intervention des parents que le châtiment physique appliqué aux parents fait parti de leur attribution de parents.***

3. Exposé/ retour de l'un des ACM sur la notion de FAMILLE :
 Famille nucléaire : (il n'y a que : père, mère, et enfant)
 Famille élargie : (c'est la grande famille avec toutes les personnes avec qui on a des liens de sang ou parenté).
 Une brève ouverture / comme une sorte de sensibilisation sur la situation de "violence" dans la région de Grand Goâve, avec accent mis sur la nécessité de gérer les enfants afin qu'ils ne deviennent pas des délinquants à l'avenir. (par l'un des ACM)
 Discussions entre les participants sur la possibilité de responsabiliser des parents dans la délinquance juvénile à Grand-Goâve.

4. Exposé sur la gestion de la famille (parents et enfants) par l'un des ACM.
5. Exposé sur le rôle de la famille, par l'un des ACM : (les parents doivent prendre soin de leurs enfants/ à la femme au foyer, de prendre soin du mari, éduquer les enfants, devenir ami de l'enfant).
6. Exposé sur différents types de familles (par les ACM) : **Famille Fonctionnelle** et **Famille Dysfonctionnelle**.
- Famille Fonctionnelle : fonctionne en utilisant le dialogue
- Famille Dysfonctionnelle : il y a de la dispute tout le temps.

7. Discussions, questions et réponses entre les participants : 2 questions posées par deux participants :
1ère) *Que faire dans une situation où mon mari deviendrait insupportable au foyer ? Est-ce qu'il faudrait l'accepter quand même, disons : le supporter ?*
2ième) En cas d'explosion de la famille, où les deux parents se disputent, se battent tout le temps. Quelle solution envisager ? Quel conseil je pourrais donner ?
8. Annonce des différents points à voir à la semaine prochaine. (Par l'un des ACM).

Remarques

1. Forte participation des parents dans les discussions
2. Petite confusion (du côté des ACM-animateurs) sur les notions de : Famille et Parent. Ils avaient de la difficulté à éclaircir un participant qui en avait posé la question.
3. Il serait bien d'accorder un petit peu plus de temps de réaction aux participants, lorsqu'ils veulent réagir.

Début de la formation : 16 heures 44
Fin de la formation : 18 heures 45
Animateurs : Livrance et Lejean

Séance	**Date**	**Présence**	**Nbre femmes**	**Nbre hommes**	**zone**
3ème	26 Mai 2015	14	13	1	Petit paradis

Les différentes activités réalisées
1. Rappel des différents points discutés lors de la séance précédente, par les participants. Ces derniers ont souligné avoir discuté sur :
- La Famille fonctionnelle et la famille dysfonctionnelle.
- Et il y a eu Discussions et échanges entre les participants et les animateurs autours de la notion de famille.

2. Une brève évaluation des participants (par les ACM) sur ce qu'ils ont retenu des séances de formations précédentes.
- Plusieurs participants ont réagi. Ils ont notamment souligné des connaissances sur la notion de Famille (famille fonctionnelle, famille dysfonctionnelle …)

3. Exposé de l'un des ACM sur la notion de famille : Famille fonctionnelle et famille dysfonctionnelle.
- Discussions entre les participants.

4. Exposé de l'un des ACM sur les types de parents : il a dit qu'il existe 5 types de parent, mais n'a eu néanmoins le temps de présenter que 3 types :
- Parent démocratique (il est le profil d'un parent qui aime dialoguer et faire des concessions dans la famille)
- Parent dictateur (avec absence de dialogue et de concession dans la famille ; qui frappe les enfants)
- Parent débonnaire (qui ne prend pas ses responsabilités envers sa famille, notamment ses enfants. C'est le profil d'un parent négligent qui est comme absent au foyer.)

5. discussions des participants sur les différents types de parents présentés par les ACM.

Certains parents ont admis d'avoir été des parents débonnaires ou dictateurs. Ils justifient leur comportement dictatorial par le fait que les enfants sont très désordonnés. Ils n'obéissent pas aux ordres. D'un autre coté, ils ont manifesté le désir de changer en essayant d'expérimenter le dialogue plutôt que le châtiment corporel avec les enfants.

Remarques

Animation correcte, forte participation des parents dans les discussions.

Début de la formation : 16 heures 50

Fin de la formation : 18 heures 45

Animateurs : Da jean Lucner

Séance	date	Présence	Nbre femmes	Nbre hommes	zone
4ème	06 Juillet 2015	7	7	0	Bò terrain

Les différentes activités réalisées

1. Présence / identification des participantes.

2. Un rappel de ce qui a été discuté à la séance précédente :

→Les participants ont souligné qu'ils ont discuté sur le "châtiment" corporel. Plusieurs d'entre eux ont pris la parole, et se sont largement référés à leurs expériences personnelles (en tant que parent), pour expliquer ce qu'ils entendent par châtiment corporel.

→ L'animateur (par la suite) a posé comme question : Est-ce que les enfants réagissent mieux lorsqu'ils sont frappés ?

Rép. : les participantes ont répondu NON. soulignant que les enfants au contraire, font pire, après avoir été battus. Entre temps, l'une d'entre elles soulignent qu'en ce qui lui concerne, autant l'enfant n'écoute pas lorsqu'elle lui parle, elle continuera à le battre.

Plusieurs autres participantes ont réagi. Puis, l'animateur (un ACM) en dernier lieu a pris la parole pour dire aux participantes que l'utilisation du châtiment corporel dans l'éducation des enfants peut faire beaucoup plus de mal que de bonnes choses.

3. Exposé sur les conséquences du châtiment corporel sur les enfants (par un ACM) :
- Conséquences sociales : l'enfant peut se sentir humilié / rejeté par ses pairs
- Conséquences physiques : l'enfant peut être victime accidentellement (yeux crevés), des cicatrices sur la peau, des blessures etc.…
- Conséquences affectives : l'enfant battu peut comprendre que le parent est méchant envers lui, et le haie ; l'enfant qui porte des cicatrices de la maltraitance de ses parents peut, à l'avenir, en vouloir ces derniers.

Des Mesures alternative aux châtiments corporels (par un ACM) :
- **Le dialogue** : il faut apprendre à dialoguer avec son enfant, afin de mieux se comprendre.
- **Le renforcement** : il faut apprendre à encourager les bonnes actions de l'enfant. Par exemple : "l'enfant agit bien à la maison. En tant que parent, sachant qu'il aime regarder la télévision, pour le récompenser tu peux alors faire l'effort de procurer la maison d'une télévision, afin qu'il n'ait pas besoin d'aller ailleurs pour regarder un film."
- **Les punitions non violentes** : En tant que parent, au cas où l'enfant n'obéit pas, on peut le priver de certains privilèges qu'il a l'habitude de jouir, sans atteinte du corps, ni l'injurier.

Plusieurs participantes ont réagi pour souligner qu'elles ont été (elle-même) gravement battues durant leur enfance, par leurs parents également. Elles ont posés diverses questions relatives à des situations qui (selon elles) mériteraient d'être sanctionnées durement (soulignant des cas, par ex : d'enfants qui ne respectent pas leurs principes/ d'enfants qui ne réussissent pas à l'école…etc.) ; finalement, ils ont posé la question : quel comportement faudrait-il adopter en tant que parent ?

→ l'animateur a conseillé aux participantes d'aller expérimenter le dialogue à la place du châtiment corporel.

Remarques

1. Forte participation des parents dans les discussions
2. Nous soulignons que l'animateur a pris un peu trop d'espace dans les discussions/réactions. Les participants qui voulaient réagir n'ont pas eu assez d'espace.

Début de la formation : 16 heures 30
Fin de la formation : 17 heures 50
Animateurs : Livrance

Séance	date	Présence	Nbre femmes	Nbre hommes	zone
5ème	12 Mai 2015	7	7	0	

Les différentes activités réalisées

1. Salutation et Enregistrement des participants, par l'ACM
2. Activité de causerie avec les participants (notamment ils ont fait un petit retour sur ce qu'ils ont appris pendant les séances de formations précédentes ; et comment ils peuvent mettre ces connaissances en application).
3. Rappel des différents éléments sur lesquels les discussions ont été portées pendant la période de formations (par l'ACM).

 Toutes les participantes ont réagi et surtout en référence à la réalité de leur propre foyer, notammer gestion de la famille, le rôle des parents dans l'éducation des enfants, la responsabilité du mari vis-à- femme, la responsabilité de la femme envers son mari. Elles ont également réagi sur : l'importance (concerne les parents) d'apprendre à dialoguer avec les enfants au lieu de les frapper pour les éduqu châtiment corporel n'est pas une bonne méthode pour éduquer un enfant ; mais plutôt peut contribuer à le climat de violence dans les familles.

 Les participantes ont aussi souligné qu'elles ont appris qu'il existe 5 types de parents : a) Parent dictateur (c'est-à-dire : sans dialogue. Pour eux, ce type de parents est à la fois bon et mauvais, dans des contextes différents) ; b) Parent démocrate (c'est le profil de parent qui priorise le dialogue) ; c) Parent débonnaire (c'est le parent laisser-faire, négligent, mauvais parent pour les enfants, peut causer des dégats dans la famille) ; d) Parent abusif (celui qui maltraite l'enfant qui n'est pas le sien, il est méchant) ; e) Parent absent (il est là sans être là, ne prends pas ses responsabilités, mauvais parent.)

 Les participantes ont enfin réagi sur le châtiment corporel :
- Elles ont discuté ensemble sur les raisons pour lesquelles il ne faut pas frapper les enfants. Elles ont notamment souligné des conséquences physiques que les différentes pratiques punitives (mettre à genoux, frapper) peuvent avoir sur les enfants.

4. Conclusion par l'ACM, pour mettre fin à la séance.
5. Promesse (de l'ACM) à toutes les participantes d'un certificat de participation (note 3).

Remarques
1) Participation active des parents observée
2) Trois parmi les participantes étaient accompagnées de leurs enfants (mineurs).
3) Une des participantes s'était déplacé avant la fin de la séance.

Note 3 Le certificat est promis depuis la sensibilisation pour constituer les groupes. Il constitue un incitatif a la participation dans les séances.

- **Est-ce que les grands parents font aussi partie de la famille ?**
- Lè fi a pa okipe nèg la oubyen timoun yo eske li konn wol li lè sa nan kay la ?

2. Atelier 2
   Thème : types et catégories de parents :

- démocrates: Parents qui planifient, qui négocient, qui donnent de la parole aux autres membres de la famille. Ils savent écouter les autres. Il y a de la place aux loisirs, au dialogue, les sentiments sont exprimés.
- Dictateurs : Une seule personne a le droit de décider dans la maison : le chef qui peut être le père ou la mère. Le plus souvent le père, dans notre milieu. Absence de dialogue, de loisir, punition intensive.
- Débonnaires : Laisser-faire, personne pour décider, pas de règles établies, pas de principes. Aucun contrôle.

2 catégories :

- Parents fonctionnels : Participation de tous, expression libre des sentiments, répartition de tache, loisirs, règles établies, contrôle.
- Parents dysfonctionnels : contraire du parent fonctionnel.

A la fin de cette séance, les participants sont souvent conduire à réfléchir sur leur qualité en tant que parent.

3. Atelier 3
   Thème : Châtiment corporel

Les ACMs privilégient la méthode participative pour aborder ce thème. Ils commencent avec une définition du châtiment corporel : *violence ou agression physique appliquée à l'enfant*.

Les participants sont amenés à ce niveau à discuter de leur compréhension du châtiment corporel.

- Pourquoi on châtie les enfants
- En châtiant, obtient-on les résultats escomptés

Dans un deuxième temps, ils font un retour sur l'enfance des participants. Dans quel modèle, ils ont été élevés. Les parents témoignent de leur enfance.

On pose la question : est ce que le châtiment corporel infligé aux parents dans leur enfance ont conduit à des changements de comportement dans le sens positif. Certains parents témoignent souvent qu'ils jamais été châtié corporellement. Ils croient c'est parce que ils ont été très obéissants, ils faisaient tout ce qu'on leur demandait.

En troisième lieu, on aborde les conséquences du châtiment corporel.

Les conséquences sont :

- Physiques : on peut laisser des cicatrices sur l'enfant.
- Psychologiques : rendre l'enfant violent, repli sur soi, atteinte de l'estime de soi
- Sociales : la violence se reproduit à travers les générations

4. Atelier 4
   Thème : les méthodes éducatives alternatives

On fait un rappel des thèmes déjà traités. On ouvre le débat sur les alternatives au châtiment corporel. Les participants interviennent pour proposer les éléments suivants :

- Punir l'enfant à partir de ce qu'ils aiment
- Le dialogue comme moyens de régler les problèmes
- Donner une activité à l'enfant en contravention
- Priver l'enfant d'un loisir

Selon la bible, il faut fouetter les enfants. Certains parents croient qu'ils doivent continuer à frapper leurs enfants.

5. Atelier 5
   Rappel de toute la formation. Témoignages et évaluation. Activités de clôture.

Les principales préoccupations des participants

- Eske si paran an pa ta l lekol li kapab yon paran fonksyonèl ?
- **Le parent non scolarisé peut-il être un parent fonctionnel ?**
- Eske jan paran an leve timoun li pa fonksyon de kijan paran pa l te level?
- **Est-ce que la façon dont un parent élève son enfant ne dépend pas de l'éducation qu'il a reçue de ses propres parents?**
- **Quand une femme ne s'occupe pas des enfants et de son mari, connait-elle son rôle dans la maison ?**
- Eske wol fanmi an se bay manje sèlman?
- **Est ce que le rôle de la famille se résume dans "donner à manger"**

Table des bénéficiaires

	Groupes	Parents	Hommes	Femmes	Enfants
Année 1	35				
Année 2					
	17				
Total		804	128	676	2610

Une originalité du volet des « compétences parentales » est la tenue de groupes de nouvelles familles. Ces ateliers se tiennent au bureau avec de nouvelles mamans recrutées dans les visites à domicile des ACM ou référées par d'autres services comme le service de maternité de l'hôpital général.

Témoignages des mamans :

« Nos parents nous ont appris à donner des médicaments naturels à base d'huile de ricin pour nettoyer le ventre des enfants à la naissance. Grâce à cette formation, nous avons appris que le premier lait maternel donné à l'enfant lui apporte tout ce qu'il lui faut pour sa santé. Désormais, on ne donne plus de « lòk » aux enfants. ».

« Nous apprenons beaucoup de choses. Nous devenons plus à l'aise avec notre enfant ; nous sommes plus attentives aux demandes, quand ils pleurent nous savons que quelque chose ne va pas ».

A ces ateliers, on aborde les thèmes suivants :

- Atelier 1. Nutrition du bébé - allaitement
- Atelier 2. Le développement de l'enfant
- L'attachement
- Atelier 3. La parentalité

1.2. Formation des ACM

À venir

1.3. Enquête auprès des participants

Dans ce volet, un échantillon de participants ayant suivi 4 séances complètent un questionnaire sur l'apport du programme dans leur relation avec leurs enfants et son impact sur les méthodes éducatives des parents vis-à-vis de leurs enfants dans la communauté.

Le questionnaire semi-directif est passé individuellement soit avec le parent, le responsable de recherche et un ACM ou deux ACM et le parent-sujet. Le participant consent volontairement après lecture et explication du formulaire de consentement et d'information, il signe la feuille de signature qui témoigne de son accord.

Cf. Retranscription (étudiant de Yves)